Fiche de poste assistant de justice
Pôle civil

Ministère de la justice
Direction des services judiciaires
Cour d'appel de Colmar

Localisation et service d'affectation

Tribunal judiciaire de Strasbourg
7 Quai Finkmatt 67000 Strasbourg

Textes

- Décret 86-83 du 17 janvier 1986
- Art 6 Décret 2007-338 du 12 mars 2007
- Loi n°95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative ; art 20 création des assistants de justice
- Décret n°96-513 du 7 juin 1996 relatif aux assistants de justice
- Circulaire du 18 juin 1996 SJ-96-007-AB1 JUS B 96 10192
- Note SJ-08-034-B1 du 31 janvier 2008 relative aux assistants de justice

Conditions de recrutement

- Être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat
- Posséder la nationalité française
- Jouir de ses droits civiques
- Justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire ne comportant pas de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Se trouver en situation régulière au regard du code du service national

Durée du contrat et rémunération

Poste à pourvoir à compter du 1er novembre 2024.

Contrat d'une durée maximale de deux ans, renouvelable deux fois pour la même durée (maximum 6 ans).
Période d'essai de 3 mois.
Vacation horaire fixée par l'article 8 décret n°96-513 du 7 juin 1996 relatif aux assistants de justice.

Durée du travail

Le nombre d'heures mensuel est de 60 heures, dans la limite maximale de 80 heures par mois et 720 heures par an.
Dans ces limites, l'aménagement hebdomadaire des heures de travail sera établi eu égard aux nécessités de service et aux obligations personnelles de l'assistant.
En pratique, l'assistant de justice travaille 15 heures par semaine.

Mission générale

L'assistant de justice apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats pour l'exercice de leurs attributions. Le fondement de leur activité est l'aide à la décision des magistrats. Elle consiste en un travail de recherche et de rédaction selon les instructions et les indications des magistrats : recherche de documentation et de jurisprudence, rédaction de notes de synthèse, de projets de décision…
Il agit sous la responsabilité des magistrats. Il ne dispose d'aucun pouvoir juridictionnel : il ne prend en aucun cas des décisions.

Composition du pôle et missions spécifiques au poste

L'assistant de justice est affecté à la 1ère chambre civile qui traite de tous les contentieux hors immobilier et à la 3ème chambre civile spécialisée en matière immobilière et baux commerciaux ; six cabinets composent le pôle civil.
Le service est doté d'un poste d'assistant de justice et d'un attaché de justice.
L'assistant de justice travaille en étroite collaboration avec les magistrats et les agents du greffe pour concourir directement à la préparation des audiences en rédigeant des notes de synthèse, notamment pour les audiences collégiales. Il effectue les recherches juridiques sollicitées par les magistrats et rédige des projets de jugements et/ou des notes sur des points de droit soulevés. Il est sollicité pour élaborer des trames de décision pour les contentieux de masse. Il opère un suivi des affaires orientées en médiation et en audience de règlement amiable.

Compétences requises

Savoirs
- Maîtrise de l'organisation judiciaire
- Excellent ou très bon niveau en droit
- Spécialisations recherchées

Savoir-faire
- Maîtrise de l'outil internet ou intranet
- Qualité de rédaction et de synthèse
- Conduire un projet
- Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation

Savoir-être
- Disponibilité notamment géographique
- Discrétion
- Adaptabilité, réactivité
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de la communication
- Capacité à rendre compte

Renseignements et candidatures

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de :
Monsieur Philippe BABO, président du tribunal judiciaire de Strasbourg
à l'adresse suivante :chcab.p.tj-strasbourg@justice.fr